

Fiche communale d'information risques et sols
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, pollution des sols et potentiel radon

code postal : 89500

Commune de MARSANGY

code Insee : 89245

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDE-SAUER-2006-0146

du 22 mars 2006

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels (PPRn)

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPRn

oui non

PPR prescrit par AP n° 98-100

date 31 mars 1998

aléa Inondation par débordement de l'Yonne

date

aléa Ruissellement urbain de la voie blanche

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

Carte des aléas ruissellement de la voie blanche

Carte des aléas inondation de l'Yonne

consultable sur Internet *

consultable sur Internet *

consultable sur Internet *

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPRn intègre des prescriptions de travaux :

oui non

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers (PPRm)

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPRm

oui non

date :

aléa :

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPRm intègre des prescriptions de travaux :

oui non

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques (PPRt)

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPRt prescrit et non encore approuvé

oui non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPRt approuvé

oui non

date :

aléa :

date :

aléa :

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPRt intègre des prescriptions de travaux :

oui non

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et R.25-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n° 2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5

très faible faible modérée moyeonne forte

Le document de référence mentionné à l'article R.125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> - Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet *

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) :

oui non

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

La commune se situe dans une zone à potentiel radon classée de niveau 3

oui non

8. Cartographie de l'ensemble des risques (argiles, inondations, radon ...)

<http://www.georisques.gouv.fr>

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr> dans la rubrique : *Connaître les risques près de chez soi*

Date : 09/03/2006

Le préfet de l'Yonne,